

LA GAZETTE D'APACHE

septembre 2022



Autrement Pour les Aménagements des Contournements de l'Habitat de l'Est

Pas d'exposition en septembre pour les 20 ans d'APACHE

Pour fêter l'anniversaire d'APACHE nous souhaitions organiser une exposition sur son historique et ses actions en cours, e finir par un concert.

Un accord de principe nous avait été accordé pour faire l'exposition du 19 au 24 septembre mais pour des raisons indépendantes de notre volonté, à ces dates nous n'avons pas pu la faire.

Ayant à cœur de nous adresser à tous les Miolands pour nos 20 ans nous avons décidé lors du dernier Conseil d'administration d'APACHE, de laisser l'expo de côté et nous avons opté pour la réalisation avant la fin de l'année d'un feuillet d'informations de 4 pages sur l'historique d'APACHE et ses actions. Ce document sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres miolandes.

A suivre donc.



Nous vous rappelons :

- Notre spectacle de 20ème anniversaire avec



MISTER MAT EN CONCERT

le Samedi 24 septembre à 20h30 au centre culturel de Mions.

Un spectacle à ne pas manquer, il reste quelques places en passant par notre site www.apache-mions.fr

- Notre **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le Jeudi 13 octobre 2022** à 20h00 dans la salle du cinéma de Mions.



- | | |
|------------------|--|
| 5 septembre | : RDV avec JL Fugit |
| 11 septembre | : Forum des Associations |
| 24 septembre | : Spectacle 20 ans APACHE avec Mister Mat |
| 28 septembre | : RDV avec ATMO |
| 3 octobre 19h00 | : Réunion SCOT à Vénissieux (salle Joliot Curie) |
| 13 octobre 20h00 | : AG d'APACHE à 20h00 en salle de Cinéma |
| 21 octobre 17h00 | : Action au rond-point des Meurières (Buffalo Grill) |

...Sous réserve d'une réponse du ministre...

Quelles actions pour APACHE ?

Rencontre de FRACTURE avec notre député J L Fugit - FRACTURE vient de s'entretenir avec notre député afin de lui demander une rencontre avec le ministre des transports Clément Beaune

Notre but maintenant, est d'être reçus par le nouveau ministre des transports à Paris et exprimer nos arguments par rapport à notre rejet du projet d'élargissement de l'A46 Sud. C'est la demande que nous avons formulée à notre député Jean Luc Fugit, transmettre à Paris notre demande de rendez-vous auprès du ministre.

Pour nous la prochaine action pourrait-être une manifestation le 21 octobre à 17h00 au rond-point des Meurières (Buffalo Grill) où nous rejoindrons nos amis de « non au shunt » pour ralentir le trafic. Au même moment, d'autres actions seront menées en parallèle par les autres associations sur les ronds-points de Chaponnay et de Chasse sur Rhône, le but étant de faire entendre notre message en créant des ralentissements importants sur l'A46 Sud sans pour autant manifester sur l'autoroute...

Si après cela nous n'obtenons pas de réponse, il faudra peut-être passer par un autre stade, des actions en justice. La commission technique de FRACTURE travaille sur plusieurs pistes.

Pour notre député avec qui nous avons pu avoir un échange, il souhaite de la part de l'Etat, une mise à plat et un traitement de tous les problèmes qui touchent notre territoire. (Elargissement A46 SUD, CFAL Sud, mobilités...) Il souhaite mettre en place rapidement, un groupe de travail ouvert à tous les intervenants sur le sujet, état, région, métropole, élus, et associations représentatives.

Comme vous le voyez, les semaines qui viennent vont être déterminantes pour la préservation du bien être sur notre territoire et nous comptons sur votre soutien actif !

Un 3ème plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération Lyonnaise 2022/2027 Pour qui ? Pour quoi ?

Il y a eu une enquête publique avec un dossier disponible au CATEM au mois de juillet afin que vous puissiez vous exprimer sur ce plan PPA3.

Un dossier qui ne semble pas enthousiasmer beaucoup de monde vu que notre intervention semble être la seule qui a été inscrite au dossier et pourtant...

Déjà en septembre 2021, APACHE était intervenu lors de la concertation ce qui avait valu à Mions d'être classée 2ème ville au nombre de participants de l'agglomération derrière ...Lyon.

Vous pourrez trouver le CR de la concertation sur notre site www.apache-mions.fr

Participer mais pour dire quoi ? :

- Que Mions fait partie de l'agglomération et qu'à ce titre, les miolands ont le droit à la même considération que les lyonnais.*
- Que fermer la liaison M6/M7 et reporter le trafic sur l'A46 Sud ne constitue pas une réponse acceptable en termes de pollution de l'agglomération.*
- Que dire que la fumée noire qui s'échappe de la torchère de Feyzin n'est pas nocive alors que vous devez essuyer la suie noire sur votre salon de jardin, cette suie qui va aussi dans nos poumons.*
- Que l'agglomération Sud-Est est la partie en plus forte croissance démographique et rappeler qu'après le COVID, la population quitte la ville pour se réfugier à la campagne.*
- Que les mesures faites pour exprimer la pollution oublient le polluant le plus nocif, les particules Ultra fines (PUF) qui sont la source de la majorité des cancers des voies respiratoires et dont on ne parle pas car depuis 20 ans, on n'a pas été foutus d'établir une norme de classification de ce polluant.*

Avec ce PPA3, on va justifier le report du trafic de la ville sur la banlieue et commettre la même erreur qui a été faite à Paris et les relevés de pollution l'ont prouvée. C'est ce que nous avons exprimé lors de la concertation et que nous avons écrit dans le cahier de l'enquête. En espérant que notre parole soit entendue...

Révision du SCOT : Quelle agglomération lyonnaise voulons-nous pour demain ?

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) est en cours de réécriture.

Cette grande concertation nous concerne tous : des rencontres sont ouvertes à tous les habitants de la Métropole de Lyon, de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et de la Communauté de Communes du Pays d'Ozon, de tous âges, de toutes classes sociales et de toutes origines. Il est essentiel que personne ne soit oublié et particulièrement ceux qui ne participent pas au débat public habituellement.

Afin de définir ensemble les grandes orientations pour les 20 prochaines années, le schéma territorial (SCOT) définira les futures grandes orientations de développement et d'aménagements.

Les enjeux de cette démarche seront donc : le cadre de vie, les mobilités, l'agriculture, l'environnement, le logement, l'économie, les commerces.

**Soyons nombreux le Lundi 3 octobre, 19h,
salle Joliot Curie à Vénissieux (68 bd Irène Joliot Curie) afin de faire part de notre vision des choses.**

AÉRODROME DE CORBAS :

Tout d'abord, un rappel du contexte. De nombreux mionnais notamment à l'ouest de la ville, se plaignent de nuisances sonores liées notamment à l'activité parachutisme de l'aérodrome de Corbas.

Apache s'est réuni avec 8 autres associations de communes environnantes, pour faire remonter le problème au niveau départemental.

Suite au premier courrier du 21 juin que nous avons envoyé au préfet et à la responsable centre-est de l'aviation civile (voir sur site www.apache-mions.fr) qui dénonçait des faits avérés, nous avons reçu une réponse de la responsable de l'aviation

civile qui admet que des dérives ont eu lieu et qu'elle va rappeler les règles et qu'en ce qui concerne la charte environnement que nous voulons établir avec l'aérodrome de Corbas, il faut que l'on s'adresse à la métropole.

C'est ce que nous avons fait en envoyant une nouvelle missive à la métropole afin qu'elle initie ce groupe de travail et en mettant en copie le préfet...

Nous rappelons que nous ne souhaitons en aucun cas l'arrêt des activités sur Corbas mais simplement l'écriture d'une charte environnementale de bonne conduite afin que le cadre de vie de chacun soit préservé.

AÉRODROME DE BRON :

Dernière minute, une enquête publique portant sur le plan de servitude de dégagement par rapport à l'aérodrome de Bron sera ouverte en mairie (dossier surement disponible au CATEM) du 26 septembre au 28 octobre inclus.

Nous vous engageons à prendre connaissance du dossier et emettre vos remarques éventuelles.

Vous pourrez prendre connaissance de l'avis d'enquête publique sur notre site www.apache-mions.fr

Les associations signataires :



M.A.R.I.B.A.



A.I.L.F.

Association d'Intérêt Local du Fort
69800 Saint-Priest

Association
Ribaud-
Roberdières
Chassieu



A.D.E. - L'Association de Défense de
l'Environnement de Chagny



CORBAS VIGILANCE FER



MARENNES
CONTRE LES
NUISANCES



Pollutions autoroutières
STOP
Dangers ferroviaires
APACHE MIONS



APACHE

**Autrement Pour les
Aménagements des
Contournements (Rou-
tiers et ferroviaires) de
l'Habitat de l'Est**

Adhésion individuelle : 10 €, - Adhésion familiale : 15 €
(chèque à l'ordre de «APACHE»)

Nom Prénom(s)
Adresse
N° de tél. Portable
Adresse Email
En cas d'adhésion familiale, prénoms et date de naissance des autres
membres de la famille :

Découper ce bon et le déposer dans la boîte aux lettres d'APACHE à la Maison des Associations 7, Allée du Château - MIONS - Contact : apache.mions@gmail.com - SITE : www.apache.mions.fr